

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 décembre 2011
(convocation du 5 décembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 9 h 45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 00
M. LAMAISON Serge à M. MAURRAS Franck à jusqu'à 10 h 40
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 12 h 00
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 50
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10 h 40
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick jusqu'à 11 h 50
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine à partir de 12 h 00
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
Mme DELTIMPLE Nathalie à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
M. DOUGADOS Daniel à M. BAUDRY Claude de 10 h 30 à 12 h 00
M. DUART Patrick à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h 50

Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h 50
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. TRIJOLET Thierry jusqu'à 10 h 30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. BREZILLON Anne
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 00
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. MOGA Alain à Mme. LIRE Marie Françoise
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à M. QUANCARD Denis jusqu'à 9 h 45
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 40
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à M. SOUBIRAN Claude
Mme WALRYCK Anne à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 00

LA SEANCE EST OUVERTE

**Territoires Atlantiques - Metro'num 2011 - 8 et 9 décembre 2011 - Hangar 14 -
Bordeaux - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention -
Décision - Autorisation**

Madame DE FRANCOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La manifestation Metro'num

Territoires Atlantiques organise, les 8 et 9 décembre 2011, au Hangar 14 - Quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX, la première édition d'un colloque international dénommé Metro'num.

L'ambition de Metro'num est de se positionner tous les ans à Bordeaux, comme le lieu d'échanges et de rencontres privilégiés, unique en Europe pour la filière numérique.

L'objectif de MetroNum est d'apporter aux partenaires collectivités et aux acteurs de notre territoire un événement d'ampleur nationale et européenne sur le numérique au service du développement urbain et territorial avec un fort effet de levier :

- financier, en mobilisant et en impliquant fortement des grands groupes au niveau national,
- en termes de communication, avec une couverture média nationale et une tribune sur l'innovation au service du développement urbain raisonné,
- permettant de préempter de manière forte et pérenne le thème de la ville durable de demain,
- pour le développement économique de la filière numérique en Aquitaine,
- pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des grands groupes qui y sont encore peu ou pas présents et des entreprises innovantes.

Les deux jours d'événements permettront de lancer un ou plusieurs chantiers ou groupes de travail sur les sujets abordés lors de la rencontre, afin d'aller au-delà d'une portée de l'événement en termes de communication uniquement.

MetroNum s'inscrit dans la ligne des initiatives actuelles des collectivités sur le terrain de l'innovation numérique au service de la ville et du développement économique : Euratlantique, Cité digitale, cluster d'entreprises numériques, séminaire IBM sur les Villes intelligentes...

Metro'num attend plus de 1000 visiteurs sur les 2 jours de l'événement dont plus de 80 % de représentant des collectivités (élus et directeurs de services).

Annexe 1 : Présentation générale de Metro'num

Annexe 2 : Programmes de Metro'num

Annexe 3 : Partenaires de la manifestation

Annexe 4 : Appel à candidature des entreprises innovantes

Annexe 5 : Convention entre Territoires Atlantiques et la Cub

L'intérêt du projet pour la Communauté urbaine de Bordeaux

La Cub a manifesté son intérêt sur le principe de la manifestation aux organisateurs, via un courrier à ces derniers en juin dernier.

Les thèmes que l'évènement traitera sont déjà les sujets de préoccupations de la Cub : comme le montrent les démarches numériques initiées en 2011 telles que la réutilisation des données publiques (terreau de la co-production des services urbains) ; ainsi que le projet métropolitain, l'agenda 21, le plan climat, le schéma directeur économique... qui chacun à leur manière se sont appropriés le numérique.

- **La manifestation est centrée sur les compétences de la Cub**
Un travail étroit sur les contenus de la manifestation avec la direction du numérique de la Cub a été mené de près avec les organisateurs et les autres collectivités locales. Quelques uns des ateliers prévus constitueront une opportunité pour montrer les savoir-faire de la Cub dans le domaine du numérique :
 - L'image 3D au service de l'aménagement,
 - Nouvelles approches de la gestion du trafic automobile et du stationnement,
 - Auto-partage, co-voiturage, vélo, véhicule électrique : de l'innovation à l'usage, les facteurs d'appropriation et de succès des nouvelles mobilités,
 - Open data.
- **La question de l'accessibilité au cœur des préoccupations de la Cub** comme en témoigne la récente prise de compétence à venir pour la résorption des zones mal desservies en haut débit, fait également partie du programme de la manifestation.
- **La manifestation proposée s'inscrit au cœur de la stratégie numérique de la Cub**
En se positionnant sur le sujet du numérique au service du développement des services urbains et territoriaux. L'évènement a été taillé sur mesure pour un échelon métropolitain (comme son nom l'atteste, «Métro'num, la rencontre des services urbains et territoriaux»). Cet événement est dans la continuité d'événement tels que le séminaire IBM sur la Ville intelligente (mai 2011) ou la tenue en 2015 du Salon ITS sur les transports intelligents. Ce type d'événement positionne Bordeaux au plan national à la pointe des services numériques urbains face à des villes telles que Nice, Rennes ou Montpellier.
- **Rayonnement de la manifestation**
 - **Une tribune nationale pour les collectivités partenaires**

Evénement national, Metro'num a pour objectif de valoriser les actions des collectivités locales d'Aquitaine en matière de services numériques. Elles pourront ainsi y présenter leurs services, leurs projets et leurs expérimentations.

○ **Le renforcement de l'attractivité du territoire**

Metro'num représente une vitrine unique permettant de positionner le territoire comme un acteur majeur de la ville et des territoires numériques. A ce titre, Metro'num contribue à renforcer l'image du territoire auprès des grands groupes et des entreprises de la filière numérique.

La participation à Metro'num d'acteur nationaux de référence est un des éléments permettant de renforcer le positionnement et l'attractivité du territoire :

- La FING
- Cap Digital
- Mission Ecoter
- Le pôle Novalog
- Le Groupe Chronos
- Le pôle Advancity
- Ardesi
- Paris Innovation Lab
- Villes Internet
- Artesi
- L'OTEN
- Le forum des services mobiles sans contact
- La Fabrique de la Cité
- Acidd

L'enjeu est de positionner l'Aquitaine comme un territoire majeur favorisant le développement des entreprises innovantes (sur le numérique et les territoires) afin d'inciter l'implantation de nouvelles entreprises et de renforcer la présence de grands groupes.

- La communication et sa diffusion s'appuient fortement sur les réseaux de l'ensemble des partenaires. Elle investira encore plus fortement pendant l'événement sur réseaux numériques tels que Facebook, Tweeter. Cette communication sera structurée par une couverture « live » relayée le jour même par différents canaux. Une co-production post manifestation viendra finaliser ce processus de communication.

● **Un événement favorable au développement de la filière numérique**

- Les organisateurs sont très impliqués sur le sujet depuis plusieurs mois et se sont entourés d'acteurs sérieux pour définir le programme et les grands axes de leur proposition. L'Aquitaine Europe Communication est très étroitement associé à ce travail.
- L'accompagnement des entreprises innovantes

Les entreprises innovantes, moteur du développement économique des territoires et acteurs majeurs des services numériques, sont au cœur de Metro'num.

Cette manifestation est précédée d'un appel à candidatures national en partenariat avec la Caisse des Dépôts afin de sélectionner des entreprises innovantes qui seront invitées sur l'événement. Cette procédure a été relayée en Aquitaine par tous les réseaux liés au numérique et au développement économique et sur le territoire national par les agences numériques départementales ou régionales, les principaux pôles de compétitivité, les agences de développement économique.

Sur la base des **120 dossiers reçus, 50 entreprises ont été sélectionnées**. Elles sont invitées gratuitement à participer activement à Metro'num et à s'exprimer dans ses différents formats (ateliers, présentation d'entreprises, démonstration de services, etc.).

Au-delà de ces 50 entreprises sélectionnées, un **large panel d'entreprises innovantes d'Aquitaine** est invité (directement par l'organisateur ou via ses partenaires collectivités) à participer gratuitement à l'événement.

Ainsi, cette manifestation permet d'assurer :

- la mise en relation des entreprises innovantes de la filière numérique régionale avec les donneurs d'ordre et les prescripteurs nationaux.
- la rencontre des acteurs régionaux de la filière numérique (collectivités, entreprises, laboratoires de recherche, université...) afin de favoriser l'émergence d'un pôle d'excellence de niveau national et européen.
- la rencontre des collectivités et des entreprises numériques aquitaines pour favoriser l'émergence de projets numériques innovants sur le territoire aquitain.

o **La structuration de la filière numérique en Aquitaine**

Metro'num contribue à la convergence des acteurs locaux et à la structuration de la filière numérique en Aquitaine. Dès le début, les organisateurs ont associé les principaux acteurs locaux à l'élaboration du programme, à la définition des thématiques à aborder et à l'identification des entreprises à mettre en avant.

Ont ainsi été intégré dans l'écosystème Metro'num :

- | | |
|----------------------------------|------------------|
| ▪ Aquitaine Europe Communication | ▪ Innovalis |
| ▪ Adeiso | ▪ TOPOS |
| ▪ Aquinum | ▪ Cap Sciences |
| ▪ BGI | ▪ Bordeaux Games |

Ce travail assuré en amont, assure la représentation de l'ensemble de ces structures et de leurs réseaux respectifs pendant la manifestation.

Metro'Num offrira **une tribune nationale** pour les acteurs régionaux, collectivités et entreprises innovantes, et a pour ambition, à l'image du forum des drones, du futur salon MCO ou de Vinexpo, de marquer notre territoire et **faire de la région Aquitaine une place de business du secteur numérique**.

• **Metro'num s'inscrit dans la logique des actions numériques menées sur le territoire**

Priorité à l'accessibilité - L'accessibilité de tous les citoyens du territoire aux réseaux haut débit aujourd'hui, et très haut débit demain avec l'arrivée de la fibre optique, est une priorité de la politique numérique de la Cub : sans accès aux réseaux, il n'y a pas d'accès aux services... Pour ce faire, le Conseil de communauté du 25 novembre a proposé la prise de compétence partielle de la Cub en matière d'aménagement numérique, pour assurer la couverture des zones aujourd'hui mal couvertes en termes d'accès Internet haut débit. La Cub va ainsi élargir les actions déjà engagées depuis 2006 en matière d'aménagement numérique avec la mise en place d'une délégation de service public, Inolia, pour la fourniture de services haut et très haut débit aux acteurs économiques du territoire.

La région et la métropole bordelaise disposent aujourd'hui de tous les atouts pour devenir une référence nationale et européenne en matière numérique :

- un développement urbain unique en France (Euratlantique, plan campus, le projet PINS du GPV...) autour de l'agglomération bordelaise.
- des compétences de hauts niveaux (entreprises, start-up et centres de recherche) dans les 5 départements avec des secteurs et des experts de niveau mondial : Image 3D, numérisation du patrimoine, réalité augmentée, géolocalisation, etc.
- des filières numériques dynamiques grâce à différents acteurs (Bordeaux Games, Adeiso, Aquinum, Syrpin, Cap Sciences, AEC, TOPOS...).
- des décideurs politiques qui font du numérique et de la recherche un fer de lance de leur action.

Le salon Metro'num s'inscrit clairement dans la logique qui consiste à favoriser la création d'entreprises innovantes (travail des technopoles), favoriser les logiques d'organisations de filières (travail des pôles de compétitivité) et enfin dynamiser les manifestations professionnelles ciblées.

Le plan de financement

Le budget prévisionnel stabilisé et proposé pour l'organisation de cette manifestation s'élève à 335 360€ HT. La Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 50 000 € HT.

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Conception et développement	25 349	Financements publics	160 000
Organisation et logistique	182 435	• Conseil Régional	70 000
Gouvernance, programmation, contenu	54 855	• Conseil Général	20 000
Communication et promotion	72 721	• CUB	50 000
		• Mairie de Bordeaux	15 000
		• Gironde numérique	5 000
		Financements privés	175 360
TOTAL CHARGES	335 360	TOTAL PRODUITS	335 360

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le régime communautaire n°E1/90-NN/120/90 du 3/07/1 991 qui permet le soutien public aux actions collectives en faveur des PME,

VU la délibération n° 2011/0156 du conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux en date du 25 mars 2011 relative au schéma métropolitain de développement économique,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de la société Territoires Atlantique à hauteur de 50 000 € HT pour l'organisation de la manifestation Metro'num qui se déroulera les 8 et 9 décembre 2011, au Hangar 14 - Quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX est recevable dans la mesure où cette action contribue au développement économique de la filière,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 50 000 € HT en faveur de la société par actions simplifiées Territoires Atlantiques pour le soutien à l'organisation de la manifestation « Metro'num » qui se déroulera les 8 et 9 décembre 2011, au Hangar 14 - Quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice 2011 ; chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 JANVIER 2012

PUBLIÉ LE : 4 JANVIER 2012

Mme. BÉATRICE DE FRANCOIS